

De la Géorgie à la France...

RÉCIT D'UNE AUDIENCE AU TRIBUNAL :

Jeudi 7 juillet 2011.

Nous sommes donc arrivés de bon matin à Limoges devant le Tribunal Administratif; les voitures de police passaient et repassaient, sans doute craignaient-ils que nous soyons des milliers comme nous l'avions annoncé.....

Tamari et Roman sont arrivés ensuite, les enfants étaient restés à Guéret chez des parents ; nous leur avons redit combien ils avaient tout notre soutien; une photographe est passée prendre une photo de famille devant le bâtiment ; puis 9h00 étant passé, nous avons ouvert la porte du tribunal et sommes rentrés ; "pas plus de 7 personnes" nous a-t-on dit, pff! faut choisir, bon ben les premiers arrivés, premiers rentrés ; la salle en effet n'est pas très grande et il y a déjà des gens présents ; l'affaire qui nous concerne est en huitième position...

En fait il reste des places car au fur et à mesure que les affaires se tiennent, la salle se vide, donc certains filoutent et combent les places vides ...

Une des affaires traite de la demande de permis de séjour d'une jeune congolaise vivant, PACS à l'appui, avec un français ; jeune congolaise dont deux soeurs sont déjà régularisées mais dont les parents et deux autres soeurs sont encore en situation irrégulière en France ; son avocate plaide, et notamment le fait que si elle est renvoyée au Congo, elle ne trouvera personne là-bas puisque sa famille est en francele réquisitoire de l'accusation est sans appel et demande l'application de son expulsion déjà notifiée par le préfet de l'Indre et argumente qu'elle ne se retrouvera pas seule puisque ses parents en situation irrégulière la rejoindront bientôt

.....mise en délibérés sous quinzaine...

Le ton est donné ! autre affaire le CHU de Limoges contre la Cour des Comptes (donc l'Etat) qui demande une somme exorbitante au CHU pour actes pratiqués non codés correctement, ayant un coût pour le contribuable.....je passe sur l'aspect technique, le rappel de la loi Bachelot avec mise en place de l'ARS, se substituant à l'ARH, bla bla bla.....réquisitoire: il faut payer!.....mise en délibérés...

D'autres affaires se succèdent.....puis enfin celle pour laquelle nous sommes venus est présentée; l'avocate habile choisit de ne pas prendre la parole en premier et donc la laisse à l'accusation, afin d'intervenir par la suite...

Réquisitoire narquois qui se moque de Tamari et Roman arrivés en situation irrégulière sous une fausse identité, rien sur les enfants, proposition au tribunal de l'expulsion au motif que la loi indique qu'il n'y a pas besoin de motif....

Nous sommes outrés mais silencieux; puis l'avocate prend la parole et en profite pour rappeler le parcours de Tamari et Roman et là , nous apprenons que nous avons vraiment bien fait de venir!

Roman dans son pays était professeur d'Histoire-Géographie et Tamari était comptable dans une banque; le responsable de Tamari dans la banque géorgienne lui demande d'exécuter des malversations et d'en couvrir d'autres, Tamari refuse une première fois, puis les pressions se font plus menaçantes.....Tamari et Roman décident de se sauver; bien leur en a pris puisque certaines collègues de Tamari ayant voulu résister, sont actuellement dans les geôles géorgiennes! L'avocate explique ainsi la venue en France avec une fausse identité, par peur...

L'avocate explique ensuite les différentes mises en centre de rétention de Roman, son aller pour l'Autriche, d'où il revendra, la naissance des enfants qui ne connaissent que la France, l'implication de Tamari dans l'Ecole, le bénévolat de Tamari au secours populaire

.....et aussi la présence de tous ces gens au fond de la salle qui rongent leur frein mais sont là car ils restent dans l'incompréhension totale de cette situation ubuesque! Le procureur de l'accusation nous regarde, nous ausculte, faut dire qu'on s'est préparé et nous devons avoir des regards peu avenants...

Mise en délibérés dans deux ou trois semaines, au suivant !

Et là, la salle entière se lève et quitte les bancs ! bien sûr la salle était petite mais c'est quand même impressionnant! d'ailleurs les débats ne peuvent pas reprendre tout de suite, tant que nous n'avons pas tous évacué les lieux.....faut dire qu'on prend notre temps, et on fait un peu de bruit (on est dedans depuis deux heures)...

Arrivés sur le trottoir, on voit tout de suite que Tamari est ébranlée, elle a été choquée par le réquisitoire qui supputait de la malhônneteté de sa part; Roman ne dit rien, il allume une cigarette...

Les journalistes leur tombent dessus, le Populaire, l'Echo puis arrive France 3.....alors inlassablement l'histoire de Tamari et Roman est répétée, ils sont même interviewés, on est derrière eux, ils se sentent plus forts, Tamari reprend de l'assurance.....nous insistons sur le fait qu'ils ne sont pas seuls, que c'est toute une population qui est derrière eux, RESF 23, RESF 87, RESF 19 et une trentaine d'autres organisationsils en sont même étonnés!

Puis nous reprenons la voiture pour rentrer; on discute, on imagine la suite, au passage je fais part de la lettre reçue la veille du Préfet de Creuse, me signalant que je n'avais pas déclaré le rassemblement devant la préfecture.....déclaration faite en réalité par les parents de l'école d'Elizabed, paperasse à classer....

Nous nous quittons sur le parking, nous jurant de nous retrouver bientôt pour la suite.....nos valeurs ne sont toujours pas celles d'un type d'homme mais bien celles de tous les hommes !!!

Cathy.